LES DEMOCRATES

Cotonou, le 28 Septembre 2025

N°01-25/LD/PDT/ComCand/Rap

AVIS D'APPEL A CANDIDATURE POUR LA SELECTION DU DUO PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE ET VICE-PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE DU PARTI LES DEMOCRATES

PARTI POLITIQUE

Conformément aux articles 35, 38, 39, 40 et 41 du Code électoral et suivant le chronogramme de la Commission Électorale Nationale Autonome (CENA), le dépôt de la déclaration de candidature dans le cadre de l'élection présidentielle de 2026 aura lieu du **10 au 14 octobre 2025**.

Pour permettre la désignation de ses candidats dans le délai requis, le parti **LES DEMOCRATES** lance un appel à candidature aux postes de duo **Président de la République** et **Vice-Président de la République**.

L'objectif global de cette sélection est d'identifier de manière transparente et objective le choix du duo candidats du parti **LES DEMOCRATES**.

Le présent Avis d'Appel à Candidature fixe les critères de désignation des candidats, les pièces à fournir, les étapes d'évaluation des candidats, la date et le lieu de dépôt des candidatures et les dispositions particulières.

1. CRITERES DE DESIGNATION

- Être un membre du parti Les Démocrates (membre fondateur ou adhérent) ;
- Être à jour de ses cotisations et droits d'adhésion ;
- Avoir participé aux activités du parti ;
- Être connu pour son soutien et ses hautes contributions financières et /ou morales pour le rayonnement du parti ;
- Ne pas avoir à sa charge des faits de mauvaise réputation du point de vue des valeurs morales et éthiques ;
- Justifier des résultats de son action politique d'implantation du parti dans sa circonscription électorale ;
- Avoir un leadership de rassemblement ;

06 BP 1325
Cotonou
+ 229 55 83 83 83
+ 229 66 69 33 33
Email : ldlesdemocrates@gmail.com

Enrégistré sous : 2020/N°043/MISP/DC/SGM/DAIC/SAAP/SA du 22 Décembre 2020 - IFU : 6202233184437

- Mettre à la disposition du parti le montant de la caution à verser à raison de Vingt-cinq millions (25.000.000) francs CFA par candidat dès le dépôt de candidature. Il est ristourné à tout candidat non retenu vingt millions (20.000.000) de francs CFA.
- Fournir une fiche signalétique sur sa vision de la gouvernance du pays en lien avec les idéaux du parti ;
- Être capable de mobiliser les ressources de campagne pour l'élection présidentielle ;
- Être capable d'apporter un appui à la mobilisation des ressources de campagne pour les élections communales, municipales et législatives.

2. PIECES A FOURNIR

2.1 PIECES ADMINISTRATIVES

- Un certificat de Nationalité ;
- Un bulletin n°3 du casier judiciaire datant de moins de trois (03) mois
- Un certificat de résidence ;
- Un quitus fiscal des trois (03) dernières années (2022, 2023 et 2024) délivré par le directeur Général des Impôts attestant que le candidat est à jour du paiement de ses impôts ;
- Les preuves d'appartenance ou d'adhésion au parti des bénéficiaires ou de leur désignation par le parti ;
- Une déclaration sur l'honneur du candidat ou de la candidate certifiant qu'il /elle ne se trouve dans aucun des cas d'inéligibilité prévus par la loi ;
- Une photo d'identité format passeport ;
- Une pièce d'identification en cours de validité ;
- Un engagement de fidélité au parti pendant son mandat.

2.2 PIECES COMPLEMENTAIRES

- Carte de membre ou fiche d'adhésion au parti **LES DEMOCRATES** ;
- Preuve de démission du candidat de son ancien parti s'il y a lieu ;
- Situation des cotisations et des droits d'adhésion à délivrer par le Secrétaire à la Trésorerie et au Patrimoine du Parti au titre des années 2024 et 2025 ;
- Attestation de participation aux activités du parti à délivrer par la structure compétente du parti (coordination communale, coordination de circonscription électorale, coordination nationale) ;
- Preuve de l'ancrage territorial et des expériences politiques antérieures du candidat ayant nouvellement adhéré au parti.
- Attestation de reconnaissance de soutien et de hautes contributions financières et/ou morales du candidat au rayonnement du parti (à délivrer par les Coordinations Communales, les Coordinations de

Circonscription Électorale ou la Coordination Nationale. Les éléments de preuve du soutien et des contributions doivent être clairement précisés par le responsable du parti qui délivre cette attestation ;
- Déclaration sur l'honneur de n'avoir pas à sa charge des faits de mauvaise réputation du point de vue des valeurs morales et éthiques dans son expérience passée au sein du parti ou de son ancienne organisation politique ou associative ;
- Preuve de l'implication du candidat dans l'implantation du parti dans sa circonscription électorale et ou au-delà ;
- Reçu de versement d'une caution de vingt-cinq millions (25.000.000) de Francs CFA ou **deux** (02) chèques certifiés de montants vingt millions (20.000.000) et cinq millions (5.000.000) de Francs CFA ;
- Fiche signalétique du candidat indiquant notamment ses expériences politiques, ses motivations, ses atouts particuliers pour faire gagner le Parti, sa préférence de positionnement dans le duo, sa vision de la fonction présidentielle et de la gouvernance du pays à partir de 2026 en lien avec les idéaux du parti ;
- Indication d'au moins cinq (05) chantiers prioritaires à mettre en œuvre dès la première année du mandat ;
- Déclaration sur l'honneur de la capacité du candidat à mobiliser les fonds de campagne pour l'élection présidentielle ;
- Fiche d'engagement du candidat à apporter un appui à la mobilisation des fonds de campagne pour les élections communales, municipales et législatives.

3. ETAPE D'EVALUATION DES DOSSIERS

Elle se fera en deux (02) phases :

- Analyse des dossiers ;
- Entretien des candidats.

4. DATE ET LIEU DE DEPÔT DES CANDIDATURES

La date limite de dépôt de candidature est fixée au **SAMEDI 04 OCTOBRE 2025 à 18 HEURES 00 (Heure locale) au Secrétariat Administratif** du parti à FIFADJI.

5. DISPOSITIONS PARTICULIERES

Pour toute information complémentaire, prière appeler les numéros suivants :

- **Le Secrétariat Administratif : 01 66 69 33 33**
- **Le Secrétariat à la Trésorerie et au Patrimoine : 01 97 45 20 20**

Le présent Avis d'Appel à Candidature est affiché au siège national du parti à FIFADJI dans le Département du LITTORAL, Commune de COTONOU, 10ème Arrondissement, Quartier FIFADJI, Lot : 1863, Parcelle V, Immeuble appartenant à Malo France AJANOHUN.
Il peut être consulté sur le site WEB du parti au www.lesdemocratesbenin.com.

Pour la Commission
Le Président

PARTI LES DEMOCRATES 06 BP 1325 COTONOU Le Président

Christophe MONSIA